

Fiche d'inscription de L'Accroche Notes (une par famille) – Année 2019-2020

	Nom	Prénom	Date de naissance	Discipline(s)	Lieu (Varades / Belligné / La Rouxière)	Montant à régler
Elève 1						
Elève 2						
Elève 3						
Elève 4						
SOUS-TOTAL						
Réduction familiale (5 % pour 3 membres inscrits, 10 % pour 4 membres inscrits et plus)						
TOTAL COURS						

Modalité de règlement (3 règlements séparés : total cours + adhésion + caution)

Règlement du total cours

Chèques vacances

Comité d'entreprise

Espèces

Chèque(s) libellé(s) à l'ordre de L'Accroche Notes (arrondi(s) à l'euro le plus proche) :

1 fois : octobre

3 fois : octobre, janvier, avril

6 fois : octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars

10 fois : septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai, juin

Un chèque pour l'adhésion familiale de 25€ (5€ pour les membres du conseil d'administration)

Un chèque pour la caution de 30€ (cf. information au recto, dans la rubrique « Participation à la vie de l'association »)

Responsable légal :

Adresse postale complète :

.....

Téléphone(s) :

Adresse(s) mail :

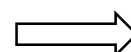
Les cotisations sont dues pour l'année entière. Aucun chèque ne sera restitué en cas d'abandon en cours d'année. Aucune inscription ne sera effective sans la totalité du règlement.

Siège social : 2 allée de la Mabiterie, Varades, 44370 Loireauxence

Email : contact@accrochenotes.fr

www.accrochenotes.fr et www.facebook.com/EcoledemusiqueLoireauxence/

Veuillez tourner la page SVP



Participation à la vie de l'association

Dans un souci de pérennisation de l'Association, une caution est à fournir. Elle sera restituée fin juin 2020 si un des membres de la famille a apporté son aide au moins une fois au bon fonctionnement de l'école de musique.

Aide que vous souhaitez apporter (nous vous contacterons pour convenir avec vous des modalités de cette aide en terme de fonctionnement, d'horaires, etc.) :

- Membre du Conseil d'Administration
- Membres de la Commission Manifestations (aide à l'organisation du thé dansant, de la fête de l'école, etc.)
- Ménage (2h ou 2 x 1h)
- Participation au thé dansant du dimanche 13 octobre 2019 (2h - tenue du bar, installation de la salle, rangement de la salle ou nettoyage de la salle)

Si vous ne souhaitez pas participer à la vie de l'association, cette caution sera encaissée fin juin 2020.

Droit à l'image

Dans le cadre du fonctionnement de notre association L'Accroche Notes, des photos ou vidéos de vous ou de votre (vos) enfant(s) sont susceptibles d'être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Je soussigné(e) (*Nom, Prénom*)

-
- Elève de l'école de musique *et/ou*
 - Représentant légal du(des) élève(s) suivant(s) (*Nom(s), Prénom(s)*)

-
- Autorise L'Accroche Notes, dans le but de promouvoir ses activités **dans le cadre de ses locaux**, à utiliser mon image ou l'image de mon(mes) enfant(s)
 - Autorise L'Accroche Notes à utiliser mon image ou l'image de mon(mes) enfant(s), **en dehors de ses locaux**, soit :
 - Sur le site Internet de l'association
 - Sur la page Facebook de l'association
 - Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'association
 - N'autorise pas L'Accroche Notes à utiliser mon image ou l'image de mon (mes) enfant(s)
- NB : les légendes ou commentaires des photos / vidéos ne seront pas accompagnées du(des) nom(s) des élèves.

Validation de l'inscription

- J'ai pris connaissance et j'accepte les modalités de fonctionnement de l'école de musique L'Accroche Notes et son règlement intérieur
- J'ai procédé à la totalité du règlement (total cours + chèque d'adhésion + chèque de caution)

Fait à, le/...../.....

Signature :